

Nom et prénom

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

DOSSIER A RAPPORTER A LA STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE A L'ESPACE JEUNES - 383 avenue du Mont-Cenis à Saint-Jean-de-Maurienne AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2021

Commune de résidence :

Dossier retiré le	Dossier déposé le	Date arrêté

Date de naissance	Age au 31/08/2021	Nationalité

Lieu d'études	Cycle	Redoublant(e)
		OUI NON

ADRESSE ACTUELLE	ADRESSE SUR LE LIEU D'ETUDES
TEL parents :	TEL étudiant :
	E-mail :

Les courriers que nous serons amenés à vous envoyer durant l'année scolaire doivent être adressés à :

Adresse actuelle	<i>Rayez la mention inutile</i>	Adresse sur le lieu d'études
-------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

Zone réservée au service

Avance	CLE attribuée	Solde

Actions Citoyennes

Actions			
Contrôle exécution			

Demande de remboursement pour non-respect du Contrat

Date	
Motifs	
Montants	

RENDEZ-VOUS ANNUEL

Pris le	
Venu le	

Évaluation Financière de la Famille

Père
Nom
Prénom

Mère
Nom
Prénom

Date de naissance

Date de naissance

Profession

Profession

Adresse

Depuis le

Adresse précédente :

Nombre d'enfants ouvrant droit aux allocations familiales :

Nombre d'enfants effectivement à charge :

Nom, Prénom des frères et sœurs	Age au 31/08/2021	Scolarité Nature et lieu

RESSOURCES MENSUELLES DE LA FAMILLE

Nature	Montants
Salaire(s) net(s) (avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020 - total des salaires et assimilés /12)	
Prestations Familiales (sauf APL ou AL)	
Autres ressources	
TOTAL des ressources mensuelles	

Observations diverses

L'ETUDIANT

L'étudiant(e) est-il boursier ? (1) : OUI NON

Si le (la) candidat(e) est marié(e) complétez les renseignements ci-dessous sur le (la) conjoint(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance :

Profession : _____

S'il est étudiant(e) est-il boursier ? (1) : OUI NON

Nombre d'enfants à charge :

BUDGET ESTIMATIF DE L'ETUDIANT

RESSOURCES MENSUELLES		CHARGES MENSUELLES DECLAREES	
* Montant des bourses (montant annuel / 9)		* Loyer	
* Ressources du conjoint		* Transports	
* Allocations familiales		- Train St Jean Ville universitaire	
* Autres :		- Bus dans ville universitaire	
		* Alimentation	
		* Frais de scolarité (livres.....)	
		* Divers (loisirs...)	
		* Autres :	
TOTAL		TOTAL	

Coût d'inscription de la filière choisie

Avez-vous une couverture Mutuelle ? (1) OUI NON

Étudiant OUI NON

Si OUI Couverture par Mutuelle (1)

Parents OUI NON

Nom de la Mutuelle :

(1) Cochez la case correspondante à votre situation

Parcours scolaire

Années	Nature	Lieu
2014/2015		
2015/2016		
2016/2017		
2017/2018		
2018/2019		
2019/2020		
2020/2021		
2021/2022		

Projets et orientation

Les données recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'Espace jeunes pour la 3CMA, dans le cadre de votre demande de « Contribution Locale Etudiant ». Ces données sont conservées pendant 5 ans.

Seuls les agents de l'Espace jeunes en charge de la gestion du dispositif « Contribution Locale Etudiant » ont accès à ces données.

En application de la réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données ainsi que du droit à la limitation du traitement.

Vous disposez à tout moment du droit de retirer votre consentement à figurer au sein de ce dispositif.

Pour exercer vos droits vous pouvez contacter les services concernés à pji@3cma73.com

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés et des documents joints au présent dossier, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements pourra entraîner le rejet de ma demande.

Dater et faire précéder la signature de la mention " Lu et approuvé "

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Contribution Locale Étudiant
2021 / 2022

Pièces à fournir
photocopies

	Fournis
Dossier complété	
Contrat signé	
Demande d'avance et engagement de remboursement de l'avance	
Fiche engagement actions citoyennes (à compléter et à signer)	
Photocopie du livret de famille	
Photocopie de la dernière quittance de loyer ou à défaut d'électricité des parents	
Photocopie de la taxe d'habitation des parents des 2 dernières années (2019 et 2020)	
Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus <u>de l'année 2020</u> des parents	
Photocopies des fiches de paies des parents d'avril 2021 à juillet 2021	
Photocopie d'un justificatif des allocations familiales perçues en juillet 2021 par les parents	
Attestation de la CAF, faisant apparaître toutes les sommes perçues du <u>01/01/2020 au 31/12/2020</u> (RSA, prime d'activité...)	
En cas d'arrêt maladie ou accident de travail dans l'année 2020, fournir une attestation de la CPAM faisant apparaître tous les versements d'Indemnités journalières du <u>01/01/2020 au 31/12/2020</u> ainsi que les éventuels compléments de caisses de retraite ou mutuelle	
Attestation d'attribution définitive de bourse nationale	
Attestation de rejet de bourse nationale	
Attestation sur l'honneur de non dépôt de demande de bourse	
<u>Justificatifs</u> de bourses complémentaires employeur (attestation du CE, de l'agence intérimaire...), de la Région, Erasmus.....	
Justificatif de l'inscription universitaire pour l'année en cours	
Justificatif de l'inscription <u>universitaire</u> pour l'année en cours pour les frères et sœurs	
Relevé d'Identité Bancaire de l'étudiant	

CONTRAT

Entre

Nom et prénom du bénéficiaire

demeurant à

qui s'engage à

- ☞ Suivre les cours, Travaux Pratiques, Travaux dirigés et se présenter aux examens ou concours
- ☞ Informer la Structure Information Jeunesse de tout changement dans sa situation dans le déroulement de ses études (changement d'orientation, de lieu, arrêt des études)
- ☞ Informer la Structure Information Jeunesse en cas de déménagement des parents en cours d'année
- ☞ Fournir à tout moment à la Structure Information Jeunesse et à sa demande les justificatifs suivants :
 - attestation de présence
 - relevé d'assiduité et de présence aux examens
 - dépenses de transports et loyer
- ☞ Avoir un entretien avec l'animatrice de la Structure Information Jeunesse qui assure le suivi des dossiers en avril ou en juin 2022

Les dates pour contacter la Structure Information Jeunesse sont ainsi définies :

Pour avoir votre rendez-vous en avril	Pour avoir votre rendez-vous en juin
en mars 2022	en mai 2022

- ☞ Assurer les actions citoyennes conformément à l'engagement pris et annexé au contrat

Et

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan qui s'engage à verser à l'intéressé(e) la Contribution Locale Étudiant.

Le non-respect par le bénéficiaire d'une des clauses du contrat ou de son annexe entraînera la suspension immédiate du versement de la Contribution Locale Étudiant et le remboursement des sommes versées à tort selon les modalités définies dans le dispositif (soit 10 % du montant annuel de la CLE attribuée pour chaque manquement) et après information du Président de la Communauté.

Le Bénéficiaire

Le Président

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Fait le _____

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Contribution Locale Étudiant

2021 / 2022

Engagement de l'Étudiant(e) à assurer des actions citoyennes

Je soussigné(e) :

en application du contrat m'engage à participer à trois des actions citoyennes qui seront proposées au cours de l'année scolaire.

Le contenu et les dates des actions seront précisés au cours du 1^{er} trimestre scolaire 2021/2022.

J'atteste également avoir pris connaissance des sanctions en cas de non-respect de ces engagements.

Fait à

Le

L'Étudiant(e)

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Contribution Locale Étudiant

2021 / 2022

AVANCE REMBOURSABLE

Je soussigné : _____

- demande à bénéficier de l'avance remboursable de **300 €**.
- m'engage à rembourser l'avance de **300 €** accordée par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan dans le cadre du dispositif Contribution Locale Étudiant.

Le remboursement de cette avance sera exigible sous les conditions suivantes :

- dépassement du plafond des ressources
- non production des documents demandés.

Fait à

Le

"Lu et Approuvé"
Signature

Contribution Locale Étudiant

2021/2022

ATTESTATION DE NON DEPOT DE DEMANDE DE BOURSE

Je soussigné (e)

Nom Prénom

Demeurant

**atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une demande de bourse
(entourer la ou les cases correspondantes)**

Nationale

Régionale

Employeur

Autre

aux motifs suivants

Exposé des motifs du non dépôt de la demande

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite "
lu et approuvé "

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Contribution Locale Étudiant

Année Scolaire 2021 / 2022

Actions citoyennes

A titre indicatif, les actions proposées au cours des dernières années ont été :

- animation personnes âgées à la Résidence « Bonne Nouvelle » en lien avec l'agent d'animation de la résidence (travail manuel, jeux de mémoires...)
- aide à la tenue des bureaux de vote lors des élections
- participation à la journée citoyenne
- Fête de la Toussaint : aide et accompagnement des personnes âgées qui le souhaitent pour le portage de fleurs ou nettoyer la tombe de leurs défunts, le jour de la Toussaint, ou la veille, aux cimetières Tosi et Duc
- Salon du Livre à Hermillon
- « Ma journée ROULIVRE » à Hermillon : demi-journée sur le thème du vélo et de la littérature (aide pour la mise en place avant, durant l'après-midi pour aider aux animations et surveiller et/ou le soir pour le rangement)
- Animation avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne
- Présentation d'un diaporama à la Résidence Bonne Nouvelle
- Un dossier (pour les étudiants des villes universitaires les plus éloignées, un travail sur une thématique définie en concertation avec les élus de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan peut être demandé. Document à rendre fin juillet)
- ...

En cas d'impossibilité matérielle de réaliser un de ces engagements, une action de remplacement peut être proposée.

Toute absence non excusée à ces engagements donnera lieu à une demande de remboursement d'un montant de 10 % de la CLE attribuée.

Contribution Locale Étudiant Année Scolaire 2021/2022
Date des prises de rendez-vous pour l'entretien

**Le rendez-vous est à prendre auprès de la Structure Information Jeunesse
de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan**
383 avenue du Mont-Cenis
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

☎ : 06 46 79 12 74 (Mme FISSEUX)

Adresse électronique : pij@3cma73.com

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 09H 00 à 12 H 00 (par téléphone)
et 13 H 30 à 18 H 00 (au bureau)

**Les périodes durant lesquelles vous devrez contacter l'Espace jeunes pour fixer
le rendez-vous sont les suivantes :**

en mars 2021

(pour un rendez-vous dans le courant du mois d'avril)

ou

en mai 2021

(pour un rendez-vous dans le courant du mois de juin)

ATTENTION

**Le non-respect de la prise de rendez-vous dans les délais
ou l'absence au rendez-vous**
implique
une demande de remboursement de 10 % de l'allocation attribuée

Cette fiche est à conserver par l'Étudiant(e)